

COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS
CONSTRUCTEURS



PARTICULIERS



BAILLEURS
SYNDICS



ENTREPRISES
COMMERÇANTS



Assemblée générale

Vendredi 9 octobre 2020 – en visio-conférence



Préparation des votes

Est-ce que les personnes représentant une structure adhérente ont bien reçu un mail pour voter ?

Est-ce que toutes les personnes qui se présentent au CA nous ont bien fait part de leurs candidatures ?



Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 2 juillet 2020
- Les sujets sur lesquels vous avez envie que l'ALEC vous accompagne !
- Évolution du conseil en énergie partagé
- Refonte des statuts
- Élection du conseil d'administration
- Nouveau logo
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de l'AG du 7 juillet 2020

Olivier DEHAESE - Président

10h10 – 10h15

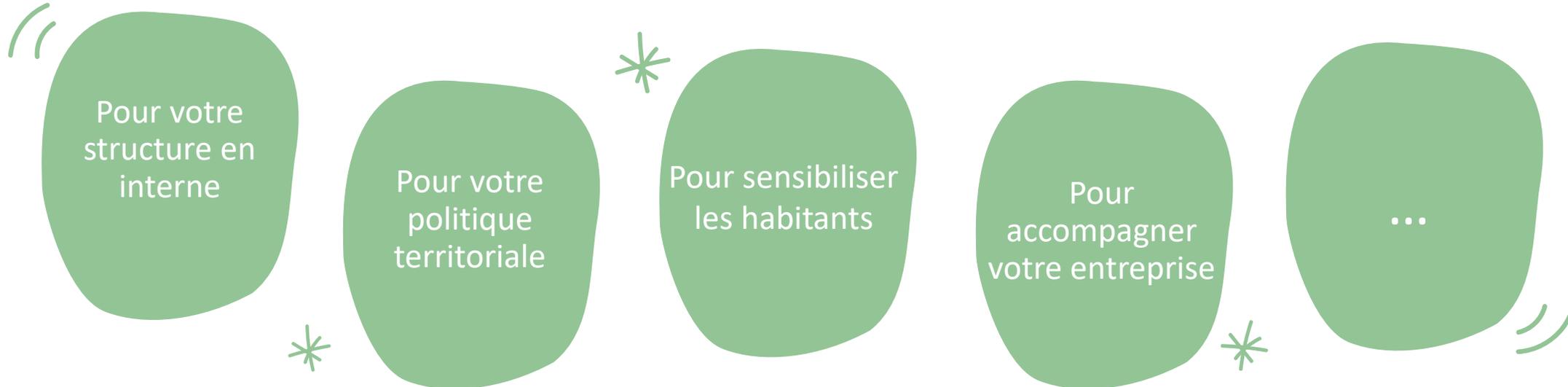


Les sujets sur lesquels vous avez envie que l'ALEC vous accompagne

Claire LE GENTIL - Directrice
10h15 – 10h30



Les sujets sur lesquels vous avez envie que l'ALEC vous accompagne



<https://answergarden.ch/1451390>



Évolution du conseil en énergie partagé (CEP)

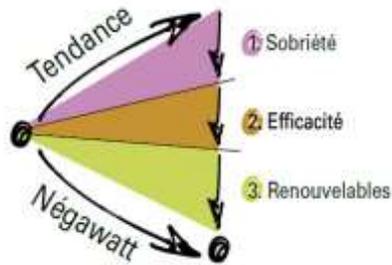
Olivier ROCHE – Responsable du pôle collectivités
10h30 – 10h40



Évolutions du CEP



Suivi dynamique des consommations directement accessible aux communes.



Intégration dans le bilan d'éléments prospectifs sur le patrimoine communal (en se référant à la démarche négaWatt).



Rdv réguliers en communes, 3 ou 4 fois par an (dont une fois sur les sujets énergie climat de la commune au sens large).

S'adresser systématiquement au binôme élu - agent.



Utiliser InterCEP't pour s'enrichir mutuellement, organiser des rencontres de terrain.



Refonte des statuts et du règlement intérieur

Olivier DEHAESE – Président
10h40 – 11h20



Composition de l'association

Aujourd'hui

Membres fondateurs

Ville de Rennes + ADEME

Membres adhérents

Collectivités territoriales payant une cotisation

Membres de droit

Asso de consommateurs et de protection de l'environnement, organismes de logement social, services de l'état, chambres consulaires, Rennes Métropole

Membres associés

Organismes publics ou privés et personnalités qui manifestent un intérêt pour la MdE et l'environnement

Proposition

Membres fondateurs

Ville de Rennes + ADEME

Membre invités

Région, services de l'État

Membres de droit : intercommunalités

CdC du Pays de Chateaugiron, CdC Val d'Ille-Aubigné, Liffré Cormier Communauté, Rennes Métropole

Communes

Communes du Pays de Rennes

Acteurs publics

Pays, SDE35, Département, CEBR, organismes de logement social publics...

Acteurs privés

Asso de consommateurs et de protection de l'environnement, organismes de logement social privés, chambres consulaires, entreprises privées...

Durée du mandat

Aujourd'hui

Un an renouvelable

Proposition

3 ans

Composition du conseil d'administration

Aujourd'hui

18 personnes max dont :

- Un président
- Deux vice-présidents
- Un secrétaire
- Un trésorier

Membres fondateurs

Ville de Rennes + ADEME

Membres de droit = 5 max

association de consommateurs et d'environnement : 1
organismes de logement social : 1
services de l'état : 1
chambres consulaires : 1
Rennes Métropole : 1

Membres adhérents = 10 max

collectivités territoriales payant une cotisation

Membres associés = 2 max

organismes publics ou privés et personnalités qui manifestent un intérêt pour la MdE et l'environnement

Proposition

27 personnes avec droit de vote max dont :

- Un.e président.e
- Un.e vice-président.e

Membres fondateurs

Ville de Rennes

ADEME avec voix consultative

Intercommunalités = 4 max

1 membre par intercommunalité

Communes = 6 à 12 max

en veillant à une représentativité territoriale

Acteurs publics = 4 max

Acteurs privés = 6 max

Représentativité des membres

Aujourd'hui

Membres fondateurs

Ville de Rennes : 10 voix

Membres adhérents

1 voix / collectivité

Membres de droit

RM : 5 voix, MCE : 2 voix : ADO et chambres
consulaires : 4 voix, services de l'Etat : 1 voix chacun

Membres associés

1 voix par membre associé dans la limite de 15 voix

Proposition

1 adhérent = 1 voix

Cotisations annuelles des adhérents

Aujourd'hui

ADO et CCI :

500 €

Engie réseaux, EDF, Engie,
GRDF, Enedis, Valoreizh :

1 500 €

Communes pour le CEP :

1,52 € / habitant avec 1,5 % d'augmentation
annuelle

Subventions de fonctionnement :

Rennes Métropole : 45 000 €
Ville de Rennes : 32 800 €
SDE35 : 20 000 €

Propositions

Intercommunalités et communes

0,10 € / habitant

RM : 45 000 €, LCC : 2 600 €, CCVIA : 3 500 €, CCPC : 2 500 €, ville de Rennes : 21 600 €

Autres acteurs publics

Budget < 1 million d'euros : 200 € - Budget compris entre 1 et 5 millions d'euros : 500 €
Budget compris entre 5 et 10 millions d'euros : 1 000 € - Budget > 10 millions d'euros : 2 000 €

Acteurs privés

Chiffre d'affaires annuel < 1 million d'euros : 200 € - Chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 millions d'euros : 500 €
Chiffre d'affaires compris entre 5 et 10 millions d'euros : 1 000 € - Chiffre d'affaires > 10 millions d'euros : 2 000 €

Adhésion au service CEP

Communes

0,10 € habitant



Communes < 8 000 habitants :

1,45 € / habitant

Communes > 8 000 habitants :

1,45 € / hab. pour les 8 000 premiers hab. et 0,10 € /
hab. pour les habitants suivants

+ 1,2 % / an

Évolution annuelle décidée chaque année en AG

Les services aux membres

Aujourd'hui

Pour les collectivités et acteurs publics :

Possibilité de convention de partenariat avec des missions subventionnées sur la base d'une valeur tenant compte des adhésions et subventions de fonctionnement

Propositions

Pour tous :

Accès à la veille documentaire et à la revue de presse de l'ALEC...

Possibilité de convention de partenariat avec un tarif spécifique

Refonte des statuts

Statuts

Règlement
intérieur

Convention
type CEP

- En novembre : proposition de rédactionnel avec vote pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021

Élection du conseil d'administration

Olivier DEHAESE - Président
11h20 – 11h35



Les candidatures

<https://www.alec-rennes.org/assemblee-generale-de-lalec-9-octobre-2020/>

- CA transitoire jusqu'à l'adoption des statuts
- Dès l'adoption des statuts les membres invités deviennent membres du CA (pour 3 ans)
- Possibilité de compléter le CA par vote en AG en cours de mandat

Nouveau logo

Anaïs AUSSAGE – Chargée de communication
11h35 – 11h45



Votre retour en quelques points :

- Selon vous le logo sert à :

Être reconnu

Rendre visible

Incarner l'état d'esprit de l'agence

- Ce qui vous plaît le plus dans le logo actuel :

La couleur

La typographie

La forme

- Ce qui ne vous plaît pas dans le logo actuel :

Il ne reflète pas l'activité de l'agence



- Trois mots qui définissent pour vous l'ALEC

Conseil

Climat

Energie

- Les notions qui doivent être véhiculées par l'ALEC

Expertise

Indépendance

Solidarité

La réflexion



Le pissenlit, un capitule porteur de valeur :

- Une espèce vivace très résistante
- Exprime la liberté
- Dans l'imaginaire, exauce les vœux et capacité à survivre à tous les défis
- Symbole de la connaissance (ex sur le Larousse avec la devise «la connaissance semée à tout vent»)
- Intelligence / intelligence collective
- Rappel de la puissance du soleil
- Importance du vent pour transporter les semences

La proposition



La proposition

L'ALEC possède des expertises et des connaissances qu'elle diffuse auprès de ses différents publics de manière libre et indépendante.

Symbole du collectif

Typographie simplifiée

ALEC

**AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES**

Signification de l'acronyme ALEC



La proposition | les déclinaisons



La proposition | en couleurs



ALEC | AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC
AGENCE LOCALE
ÉNERGIE ET CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC | AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC
AGENCE LOCALE
ÉNERGIE ET CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC | AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC
AGENCE LOCALE
ÉNERGIE ET CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC | AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

ALEC
AGENCE LOCALE
ÉNERGIE ET CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

Questions diverses

Olivier DEHAESE – Président
11h45 – 12h max



Questions diverses

- Webinaires mensuels pour présenter les principales actions de l'ALEC
- Portes ouvertes au printemps



Merci à tous pour votre participation,
pour votre implication passée
et à venir



Un grand merci à Christian
pour son engagement et sa contribution
au sein du bureau !

COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS
CONSTRUCTEURS



PARTICULIERS



BAILLEURS
SYNDICS



ENTREPRISES
COMMERÇANTS



Merci de votre participation...

A bientôt !

Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes
104 bd Georges Clemenceau 35 200 Rennes - 02 99 35 23 50
contact@alec-rennes.org - www.alec-rennes.org

